

Anti-Doping Questionnaire

Politique appliquée en matière d'antidopage en 2021 - Croatie

Politique appliquée en matière d'antidopage en 2021 - Questionnaire 0.1

Objectif:

Afin de mettre en œuvre les exigences de l'article 9 de la convention contre le dopage, le questionnaire annuel en ligne est destiné à collecter les données relatives aux politiques de lutte contre le dopage en 2021.

Instruction:

Pour des instructions détaillées, veuillez sélectionner les liens vers la documentation en haut de la page.

Si vous rencontrez des difficultés qui vous empêchent de remplir le questionnaire, merci de nous les signaler par e-mail : sport.t-do@coe.int.

Nous vous prions de bien vouloir remplir, sauvegarder et envoyer les données relatives à votre pays pour 2021 avant le 1er mai 2022.

Questions:

1. Nombre d'athlètes



Veuillez donner une estimation du nombre des athlètes que compte votre pays dans chacune des catégories suivantes :

athlètes de niveau international
Valeur numerique minimale autorisée : 0
[4100]
[] Donnée indisponible
athlètes de niveau national
Valeur numerique minimale autorisée : 0
[240000]
[] Donnée indisponible

athlètes de niveau récréatif

Valeur numerique minimale autorisée : 0

[350000]; commentaire (facultatif)

[] Donnée indisponible

athlètes aux derniers Jeux olympiques d'été

Valeur numerique minimale autorisée : 0

[60]

[] Donnée indisponible

athlètes aux derniers Jeux olympiques d'hiver

Valeur numerique minimale autorisée : 0

[11]

[] Donnée indisponible

athlètes aux derniers jeux paralympiques d'été

Valeur numerique minimale autorisée : 0

[22]
[] Donnée indisponible
athlètes aux derniers jeux paralympiques d'hiver Valeur numerique minimale autorisée : 0
[4]
[] Donnée indisponible
2. Définition du dopage
Quelle est la définition du « dopage dans le sport » utilisée dans votre pays ?
[] Convention contre le dopage du Conseil de l'Europe
[] Convention internationale contre le dopage dans le sport de l'UNESCO
[X] Code mondial antidopage
[] Autre, veuillez préciser (par exemple, droit national :
3. Liste des produits dopants
Quelle liste de classes pharmacologiques d'agents dopants et de méthodes de dopage interdites (c'est-à-dire la Liste des Interdictions) est appliquée dans votre pays ?
[X] Liste des interdictions, telle qu'adoptée par le Comité exécutif de l'AMA
[] Liste de classes pharmacologiques d'agents de dopage et de méthodes de dopage interdites, telle qu'adoptée par le Groupe de suiv T-DO)
[] Liste des interdictions, telle qu'adoptée par la Conférence des parties à la Convention internationale contre le dopage dans le spor UNESCO).
[] Autre, veuillez préciser :
4. Listes de dopage supplémentaires
Aux fins de la restriction de la disponibilité des substances dopantes, existe-t-il d'autres listes que celles définies à la questic 3 ?
(X) Oui, veuillez préciser : the list of prohibited substances in sport and the List of drugs, psychotropic substances and plants from which drugs can be obtained and substances that can be used to make drugs (all linked to the application of articles 190 and 191a of Pena. Code in Republic of Croatia
() Non. Commentaire (facultatif)
5. Lois antidopage

Existe-t-il une ou des loi(s) antidopage dans votre pays ? Veuillez joindre les textes respectifs sous forme électronique

[] Loi antidopage (autre que la ratification de la Convention)	. commentaire (facultatif)	
[X] Autres règles de droit public, veuillez préciser : various la	aw are in effect, i.e. Sports Act, He	alth Care Act, Penal Code
[] Non. Commentaire (facultatif)		
Pièces-jointes		
Sports Act (article 72) prohibits using or administering p sportu	orohibited substances or methods:	http://www.zakon.hr/z/300/Zakon-o
Haelth Care Act (defining general Anti-doping framewor novine.nn.hr/clanci/sluzbeni/2018_11_100_1929.html	rk) - articles 129 and 132 : http://na	arodne-
Penal Code - articles 190, 191 and 191a - limits to the un substances : http://www.zakon.hr/z/98/Kazneni-zakon	authorised production, distribution	n or administration of prohibited
Sports Act (article 72) prohibits using or administering p sportu	prohibited substances or methods:	http://www.zakon.hr/z/300/Zakon-o
Health Care Act (defining general Anti-doping framewor novine.nn.hr/clanci/sluzbeni/2018_11_100_1929.html	rk) - articles 129 and 132 : http://na	arodne-
Penal Code - articles 190, 191 and 191a - limits to the un substances : http://www.zakon.hr/z/98/Kazneni-zakon	nauthorised production, distribution	or administration of prohibited
6. Organisation nationale antidopage (ONAD)		•
Quel est le statut juridique de votre organisation nationale a	ntidopage ? Veuillez télécharge	er les statuts, si possible
(X) Autorité publique		
() Organisation non gouvernementale		
() Entreprise privée		
() Comité national olympique agissant en tant qu'ONAD.		
() Autre, veuillez préciser :		
Pièces-jointes		
Pravilnik-o-unutarnjem-ustroju_2019_fin.pdf		
Rules of Internal Organisation.docx		
© Croatian Institute of Public Health: http://www.hzjz.hr/e	en/	
Statute_CIPH_Jan 2019_HR-compressed.pdf		
7. Activités de l'ONAD		•
Parmi les activités ci-dessous, lesquelles sont menées par vo	otre organisation nationale antic	dopage (ONAD) ? Veuillez
télécharger l'organigramme, si possible.		
	Oui. Commentaire (facultatif)	Non, veuillez préciser quelle organisation est responsable
Coordination de l'action de tous les acteurs nationaux	(X) NADO initiates and proposes measures	()
(ONAD, autorités publiques, organisations sportives)		
Coordination de la lutte contre le trafic	()	(X) Ministry of the Internal Affairs

(X)

Évaluation des risques et planification de la répartition des

contrôles (PCR)

()

Gestion des pools de contrôles et/ou des pools de localisation enregistrés	(X)	()
Collecte des échantillons et transport des échantillons vers	(X)	()
un laboratoire Formation, accréditation et ré-accréditation du personnel de prélèvement d'échantillons	(X)	()
Gestion des résultats	(X)	()
Gestion des autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT)	(X)	()
Gestion du renseignement	(X)	()
Enquêtes	(X)	()
Formation des athlètes et du personnel d'encadrement des athlètes	(X)	()
Recherche	(X)	()
8. Financement du programme antidopage Quel a été le budget annuel de l'ONAD pour l'année civile 202 Valeur numerique minimale autorisée : 0 [779822] valeurEURDevise [] Donnée indisponible	21 ?	
9. Sources de financement		
Comment l'ONAD est-elle financée ? Veuillez choisir toutes le pourcentage :	es réponses qui s'ap	opliquent et indiquer une estimation en
[X] Gouvernement89%		
[] Comité national olympique (CNO)	%	
[] Autres organisations sportives	%	
[X] Paiement à l'acte11%		
[] Secteur privé%		
[] Autre%		
10. Répartition du financement		

 $Quel \ pour centage \ du \ budget \ annuel \ de \ l'ONAD \ est \ consacr\'e \ aux \ programmes \ de \ base \ suivants \ ?$

[17.91] Contrôles (y compris les frais d'équipement, de transport et de personnel chargé du prélèvement des échantillons)

[35.13] Analyse de l'échantillon (y compris le document technique pour l'analyse spécifique au sport, les frais de l'unité de gestion d passeports des athlètes, les frais de conservation de l'échantillon, les analyses supplémentaires et complémentaires)
[0.06] Collecte de renseignements et enquêtes
[0] Gestion des résultats/juridique
[0] Éducation
[0] Recherche
[0.41] Autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT)
[46.49] Autre, veuillez préciser (par exemple, rémunération, administration)
11. Autres financements du programme antidopage
D'autres institutions financent-elles une partie du programme national antidopage (par exemple, laboratoires, recherche, contribution de l'AMA, Fonds volontaire de l'Unesco) ?
() Oui, veuillez décrire
(X) Non
12. Budget du sport
Quel montant a été alloué au sport sur le budget de l'État par le biais du ministère national chargé des sports pour l'année 2021 ?
[52288758] valeurEURmonnaie / autres informations [] Donnée indisponible
13. Restriction du financement public aux organisations
Le financement public est-il refusé aux organisations qui ne respectent pas les règlements antidopage et les instruments juridiques connexes ?
(X) Oui, tout le financement est refusé
() Un montant limité de financement est retenu
() Aucune implication financière
() Information non disponible / Commentaire
14. Restriction du financement public des individus
L'aide financière liée au sport fournie par les autorités publiques est-elle refusée aux athlètes ou au personnel d'encadrement des athlètes interdits pendant la période de leur suspension ?
(X) Oui, tout le financement est refusé
() Un montant limité de financement est retenu
() Non
() Sans objet (aucune aide financière liée au sport n'est accordée par les pouvoirs publics aux athlètes ou au personnel d'encadremen

() In	formation non disponible / Commentaire
15. Pro	gramme de contrôles
Votre pa	ys dispose-t-il d'un programme national de contrôles ?
(X)O	ui
() No	on, veuillez expliquer
16. Cer	rtification de la qualité
	NAD ou une partie de ses procédures est-elle certifiée selon une norme de qualité (telle que l'ISO ou tout autre
système	de certification de la qualité) ?
() Oı	ui, veuillez préciser la norme, son champ d'application et sa validité
() Er	n cours
(X)N	on
17. Per	sonnel de l'ONAD, membres des comités et autres spécialistes de la lutte contre le dopage
Veuillez	indiquer le nombre de membres du personnel de l'ONAD, de membres de comités et d'autres spécialistes de la lutte
contre le	dopage qui participent à la coordination et à la gestion de vos programmes antidopage (à l'exception du personnel
•	u prélèvement des échantillons). numerique minimale autorisée : 0
[9]pe	ersonnel à temps plein
[0]pe	ersonnel à temps partiel
	membres des comités (y compris, mais sans s'y limiter, les membres des instances disciplinaires, du comité de l'ONAD, de l'éducation, la localisation, les comités scientifiques, les athlètes, les comités d'appel, d'éthique et/ou autres)
[0] aı	atres spécialistes, veuillez décrirenot applicable
	nnée indisponible
18. No	mbre du ACD et APS
impliqué	ONAD agit en tant qu'autorité de prélèvement des échantillons (selon la question 7), combien de personnes sont les dans le prélèvement des échantillons ?
[30]	Agents de contrôle du dopage
[5]A	gents de collecte de sang
[10]]	Escortes
[0]N	on applicable
[] Do	nnée indisponible
19. Uti	lisation des laboratoires de l'AMA

Quels laboratoires accrédités ou approuvés par l'AMA sont utilisés pour l'analyse des échantillons collectés par votre ONAD en tant qu'autorité de contrôle dans le cadre de votre programme national de contrôle en 2021 ? Veuillez énumérer tous ceux qui s'appliquent, y compris le laboratoire de votre propre pays (si vous l'utilisez) et indiquez le pourcentage d'échantillons analysés dans chaque laboratoire. Inscrivez "0" si vous n'utilisez pas ce laboratoire.

	% des échantillons (estimation) d'ONAD
ANKARA, TURQUIE	0
ATHENES, GRÈCE	0
BANGKOK, THAÏLANDE	0
BARCELONE, ESPAGNE	0
PÉKIN, CHINE	0
BLOEMFONTEIN, AFRIQUE DU SUD	0
BUCAREST, ROUMANIE	0
COLOGNE, ALLEMAGNE	0
DOHA, QATAR	0
GAND, BELGIQUE	0
HAVANE (LA), CUBA	0
HELSINKI, FINLANDE	0
KREISCHA, ALLEMAGNE	0
LAUSANNE, SUISSE	0
LONDRES, ROYAUME-UNI	0
LOS ANGELES, ÉTATS-UNIS	0
MADRID, ESPAGNE	0
MONTREAL, CANADA	0
NEW DELHI, INDE	0
OSLO, NORVÈGE	0
PARIS, FRANCE	0
RIO DE JANEIRO, BRÉSIL	0

ROME, ITALIE	0
SALT LAKE CITY, ÉTATS-UNIS	0
SEIBERSDORF, AUTRICHE	100
SÉOUL, CORÉE DU SUD	0
STOCKHOLM, SUÈDE	0
SYDNEY, AUSTRALIE	0
TOKYO, JAPON	0
VARSOVIE, POLOGNE	0
Autre	0

[] Donnée indisponible

20. Statistiques de contrôle

Combien d'échantillons ont été collectés dans le cadre de votre programme national de contrôles en 2021 ?

	Urine	Sang (y compris PBA)
Échantillons en compétition Valeur numerique minimale autorisée : 0	294	17
Échantillons hors compétition Valeur numerique minimale autorisée : 0	416	76

[] Donnée indisponible

21. Contrôles à l'étranger

Avez-vous contrôlé des sportifs sous votre autorité qui résident ou s'entraînent à l'étranger (directement ou (directement ou en faisant appel à des Tiers Délégués) ?

(X) Oui

() Pas en 2021, mais nous avons l'autorisation de le faire

() Non, nous n'avons pas l'autorisation de le faire / Commentaire

22. Système disciplinaire

Veuillez décrire la procédure disciplinaire pour les violations des règles contre le dopage et l'application de la recommandation du T-DO sur la garantie de l'indépendance des panels (organes) d'audition et la promotion d'un procès équitable dans les affaires antidopage [T-DO/Rec(2017)01].

_	_	_

Votre État a-t-il mis en place une instance/un organe centralisé(e) chargé(e) de toutes les procédures d'audition en matière d'antidopage (instance d'audition) ?	No	No	Yes
Le panel d'audition est-il indépendant, et opérationnellement indépendant du mouvement sportif (c'est-à-dire des fédérations nationales, du comité national olympique, du comité national paralympique) ?	Yes	No	No
L'instance d'audition est-elle indépendante du gouvernement sur le plan opérationnel ?	Yes	No	No
Le panel d'audition est-il indépendant de l'ONAD sur le plan opérationnel ?	Yes	No	No
La composition de la commission d'audition est- elle conforme aux exigences décrites dans la recommandation du T-DO?	Yes	No	No
Les droits d'accès à la justice sont-ils assurés conformément à la recommandation du T-DO?	Yes	No	No
Autres commentaires	No	No	No
Suggestions	No	No	No

[] Donnée indisponible

23. Système disciplinaire d'appel

Veuillez décrire le processus de traitement des appels pour violation des règles antidopage

Décrivez, téléchargez les documents ou ajoutez le lien vers le contenu pertinent In all anti-doping proceedings there are possibilities for each party to make appeal after the first instance decision has been made. The process is described in CIPH Anti-Doping Rules (specifically in the Article 13). In 2021 the national appeal body was still institutionally in Croatian Institute of Public Health. The process of establishing institutionally independent appeal body is in progress.

[] Donnée indisponible

24. Instance d'appel

Quelle est la base légale pour que l'instance d'appel soit totalement "institutionnellement indépendant" de l'ONAD ? Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent :

[] Législation ou autre droit national applicable

[X] Règles antidopage

[] Règles de procédure
[] Autre (texte libre)

25. Violation des règles antidopage

Combien de cas de violations des règles antidopage ont été initiés en 2021 et combien de ces cas initiés ont abouti à l'imposition d'une sanction ?

	Cas initiés	Cas ayant donné lieu à une sanction	Cas n'ayant donné lieu à aucune sanction
Présence d'une substance interdite, de ses	2	2	0
métabolites ou de ses marqueurs dans un			
échantillon prélevé sur un athlète			
Valeur numerique minimale autorisée : 0			
Usage ou tentative d'usage par un athlète d'une	0	0	0
substance interdite ou d'une méthode interdite			
Valeur numerique minimale autorisée : 0			
Soustraction au prélèvement d'un échantillon,	0	0	0
refus ou défaut de se soumettre au prélèvement			
d'un échantillon			
Valeur numerique minimale autorisée : 0			
Manquements aux obligations en matière de	0	0	0
localisation			
Valeur numerique minimale autorisée : 0			
Falsification ou tentative de falsification de	0	0	0
tout élément du contrôle du dopage			
Valeur numerique minimale autorisée : 0			
Possession de substances ou méthodes	0	0	0
interdites			
Valeur numerique minimale autorisée : 0			
Trafic ou tentative de trafic de toute substance	0	0	0
interdite ou de toute méthode interdite			
Valeur numerique minimale autorisée : 0			
Administration ou tentative d'administration à	0	0	0
tout athlète en compétition de toute substance			
interdite, ou soumission ou tentative de			
soumission de tout athlète en compétition à			
toute méthode interdite			
Valeur numerique minimale autorisée : 0			
Complicité	0	0	0
Valeur numerique minimale autorisée : 0			
Association prohibée	0	0	0
Valeur numerique minimale autorisée : 0			
Représailles	0	0	0
Valeur numerique minimale autorisée : 0			

[] Donnée indisponible

26. Manquements aux obligations en matière de localisation				
Combien de manquements aux obligations en matière de localisation enregistrés avez-vous eu en 2021 :				
[13] Contrôles manqués enregistrés				
[0] Manquements à l'obligation de transmettre des informations enregistrés [] Donnée indisponible				
27. Coopération avec les forces de l'ordre				
Quelles mesures ont été prises pour assurer la coopération entre l'ONAD et les services répressifs ?				
[X] Droit, veuillez préciser Penal Code, respective articles				
[] Accord, veuillez préciser				
[] Activités ad hoc, veuillez préciser				
[] Autre, veuillez préciser				
[] Aucune ; commentaire (optionnel)				
28. Sanctions pour le trafic de produits dopants				
Existe-t-il des peines ou des sanctions spécifiques pour la circulation illégale de substances dopantes, en plus de celles qui régissent la circulation des médicaments et des stupéfiants ?				
[X] Sanctions pénales, veuillez préciser Penal Code, respective articles				
[X] Sanctions financières, veuillez préciser EU customs related law: Act on implementation of the customs legislation of the Europe Union (specifically, Avoiding of customs surveillance-Articles 12. and 61)				
[X] Sanctions administratives ou civiles, veuillez préciser EU customs law-Avoiding of customs surveillance-Articles 12. and 61				
[X] ÿMesures disciplinaires professionnelles, veuillez préciser Suspensions by national federations				
[] ÿAucune des réponses ci-dessus, veuillez préciser				
[] Non disponibles; commentaire (facultatif)				
Act on implementation of the customs legislation of the European Union OG 40-2016.pdf Act on implementation of the customs legislation of the European Union OG 40-2016 - HR.pdf				
29. Statistiques relatives au trafic de produits dopants				
Les services répressifs partagent-ils avec l'ONAD les données relatives aux saisies de substances dopantes ?				
(X) Oui, veuillez préciser combien de crises ont été signalées en 2021 24 seizures				
() Non. commentaire (facultatif)				
() Autre, veuillez préciser				
Pièces-jointes Law Enforcement Report for 2021 - Croatia.pdf				
30. Lanceurs d'alerte				

Votre ONAD a-t-elle mis en place une politique/un programme de lanceurs d'alerte ?

() Oui, l'ONAD a son propre programme. Veuillez expliquer le cadre juridique					
(() Oui, l'ONAD applique le programme/politique de lanceurs d'alerte de l'AMA et la procédure de signalement des fautes.					
(() Oui, l'ONAD applique les règles des organisations suivantes					
() Non, mais l'ONAD est en train d'élaborer sa propre politique/son propre programme de dénonciation ; veuillez expliquer le cadre					
uridiq	ue					
(X	(1) Non, l'ONAD ne l'a pas prévu pour l'instant					
31.	Protection des lanceurs d'alerte					
Si vo	otre ONAD met en œuvre une politique/un programme concernant les lanceurs d'alerte, vous assurez-vous que les droits					
suiva	ants des lanceurs d'alerte sont garantis :					
[] Droit de fournir des informations					
[] Droit à la confidentialité					
[] Droit à des voies de communication sécurisées et fiables					
[] Droit d'être informé de l'état d'avancement des procédures et des orientations générales					
[] Droit d'être informé du partage des informations avec des tiers					
[] Droit de retirer la déclaration ou toute divulgation					
[] Droit à l'assistance					
[] Droit à la protection contre les représailles					
[X	[] Non applicable					
32.	Organisation de l'éducation antidopage					
Quel	les organisations sont impliquées dans la mise en œuvre de programmes d'éducation antidopage?					
[X	[] Organisation nationale antidopage					
[] Ministère chargé des sports					
[] Ministère chargé de l'éducation/l'enseignement					
[] Ministère chargé de la santé					
[] Autre organisme gouvernemental					
[X	[] Fédérations sportives nationales					
[] Organisations sportives régionales/locales					
[] Universités					
[] Écoles					
[] Clubs de sport					
] D'autres organismes					

Quels groupes cibles de la lutte contre le dopage sont formés et par qui ?

	ONAD	Autres organismes seuls ou en coopération avec l'ONAD	Non ciblé en 2021
Athlètes de niveau international	[X]	[X]	[]
Athlètes de niveau national	[X]	[X]	[]
Jeunes athlètes	[X]	[X]	[]
Enfants / Sport scolaire	[X]	[]	[]
Athlètes récréatifs	[X]	[]	[]
Athlètes de salle de sport/fitness	[X]	[]	[]
Athlètes revenant d'une sanction	[X]	[]	[]
Entraîneurs, tormateurs	[X]	[]	[]
Administrateurs sportifs, officiels, managers, agents	[X]	[]	[]
Professionnels médicaux / paramédicaux	[X]	[]	[]
Personnel de l'équipe/membres d'une délégation lors d'un événement majeur	[X]	[X]	[]
Parents	[X]	[]	[]
Enseignants (scolaires et universitaires)	[X]	[]	[]
Etudiants de l'université	[X]	[]	[]
Sponsors commerciaux	[]	[]	[X]
Médias, journalistes	[X]	[]	[]

34. Suppléments nutritionnels

Quelles mesures ont été prises pour résoudre les problèmes liés aux compléments alimentaires dans le sport ?

- [X] Restreindre la disponibilité
- [X] Contrôler de la production
- [X] Fournir une assurance qualité
- [X] Étiquetage complet
- [X] Limiter la publicité et la promotion
- [X] Mesures éducatives et informatives
- [] Autre, veuillez préciser :

35. Recherche antidopage					
Des recherches sur la lutte contre le dopage ont-elles été entreprises	s ou soutenues ?				
() Oui; commentaire (facultatif)					
(X) Oui, dans une certaine mesure ; commentaire (facultatif)cooperation	on with other organisations				
() Non; commentaire (facultatif)					
36. Thèmes des travaux de recherche en matière de lutte contre le	dopage				
Quels sont les domaines de la recherche antidopage ?					
[X] Prévention du dopage					
[] Méthodes de détection					
[] Sciences sociales, y compris les aspects comportementaux et socia	ux du dopage				
[] Conséquences du dopage sur la santé					
[] Programmes d'entraînement physiologique et psychologique					
[] Substances ou méthodes émergentes					
[] Méthodes d'essai alternatives					
[] Aucun					
[] Autre; commentaire (facultatif)					
37. Publication de la recherche antidopage	•				
Combien d'articles reprenant les résultats de cette recherche ont été	publiés dans des revues scientifiques évaluées par des				
pairs ? Veuillez télécharger un résumé ou partager des liens vers de	es ressources, le cas échéant.				
[0] en 2021; commentaire (facultatif)					
[] Donnée indisponible					
38. Les accords internationaux	•				
Votre pays a-t-il signé des accords avec d'autres organisations antic	lopage (OAD) ou des accords sur la lutte contre le dopag				
avec toute autre organisation ou État concernant les points suivants	12				
	Oui ou non ; le cas échéant, veuillez expliquer ou télécharger le document (ci-dessous).				
(a) Partage d'informations	YES				

[] Donnée indisponible

(c) Coopération générale

(b) Coopération en matière de répression

Pièces-jointes

(d) Autres

YES

YES

NO

- 🔀 Agreement with Bosnian ADO.pdf
- 🔀 Agreement CITA_NADA Austria 2018.pdf
- Agreement CITA_SLOADO Slovenia 2017.pdf